

Compte rendu de conseil municipal

Séance du 16 mai 2024

Étaient présents :

H VANYSACKER, D.PORQUIER, N.LEROUX, F LOUARN, A.BARILLOT, B.LEMOINE

Absents excusés :

L VANDENABEELE, C RATEAU, A.LEBESGUE, N HOFFMANN

ORDRE DU JOUR

ADAP : Agenda d'accessibilité Programmée) des bâtiments publics

M le Maire fait part aux élus du courrier provenant de la préfecture au sujet de l'ADAP. En effet, les services préfectoraux souhaitent connaître l'avancée des travaux liés à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite des bâtiments publics (école, mairie, salle des fêtes...) que la commune a réalisé. Après discussion sur les aménagements réalisés et à venir, les élus transmettront un courrier explicatif avec photos à la préfecture.

N°202417 : Convention relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement triennale 2022/2024 au centre social rural de Froissy-Crèvecœur

Suite à la présentation de la convention par M le Maire,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- ACCEPTE les termes de la convention relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement triennale 2022/2024 au centre social rural de Froissy-Crèvecœur pour un montant de 4 945.14 € pour l'année 2024.
- AUTORISE M le Maire à signer cette convention et tous documents nécessaires.

Eglise : Prêt d'une statue

M le Maire donne lecture du courrier du musée de l'archerie du Valois à Crépy en Valois demandant à la commune de lui prêter une statue pour son exposition « sacré bestiaire ». Toutes les précautions lors de l'enlèvement, de conservation, d'exposition et de remise en place seront prises. Un contrat entre la commune et le musée sera signé.

Les élus acceptent de prêter cette statue au musée de Crépy en Valois.

Peupliers place verte : Etude des devis pour enlever le gui

M le Maire fait part aux élus de l'état sanitaire des peupliers place verte qui sont couverts de gui.

Après avoir étudié les devis réceptionnés en mairie, les élus suggèrent dans un premier temps de couper le peuplier mort puis d'abattre l'ensemble des peupliers à l'automne prochain afin de renouveler les arbres déjà âgés et affaiblis par le gui. Une décision définitive sera prise lors de la réception des nouveaux devis.

Protocole d'accord CCOP/CAB

M le Maire fait un point d'information sur l'avancée du dossier concernant le protocole d'accord entre la CCOP/CAB qui sera bientôt finalisé et présenté lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

VEOLIA: Barèmes eau

Présentation par M le Maire des prix de l'eau potable concernant les futures factures VEOLIA.

Pour 120m³ de consommation d'eau, la facture sera de 337 €TTC avec un abonnement annuel de 47 €TTC.

Divers

Les entretiens du personnel auront lieu le vendredi 7 juin 2024 après midi.

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h45.